

L'apport de l'archéologie à la connaissance du Mont-Saint-Michel

Anne-Marie Flambard

Résumé

Les travaux de restauration qui se sont succédé au Mont depuis 1874 ont été l'occasion d'observations architecturales et de dégagements de vestiges anciens, sans que l'on puisse à proprement parler de travail « archéologique », architectes, archéologues et historiens de l'art revendiquant le privilège d'étudier le monument et d'en éclairer l'histoire. Les résultats de ces études anciennes sont réexaminés ; ils tranchent sur l'approche plus rigoureuse qui a présidé aux recherches des dix dernières années. Celles-ci n'ont concerné malheureusement que des aménagements extérieurs au monastère : escalier du Bois du Nord, remparts et probable atelier d'enseignes de pèlerinage.

Citer ce document / Cite this document :

Flambard Anne-Marie. L'apport de l'archéologie à la connaissance du Mont-Saint-Michel. In: Culte et pèlerinages à saint Michel en Occident : les trois monts dédiés à l'archange. Rome : École Française de Rome, 2003. pp. 467-479. (Publications de l'École française de Rome, 316);

[https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_2003_act_316_1_7592;](https://www.persee.fr/doc/efr_0223-5099_2003_act_316_1_7592)

Fichier pdf généré le 11/03/2024

ANNE-MARIE FLAMBARD HÉRICHER

L'APPORT DE L'ARCHÉOLOGIE À LA CONNAISSANCE DU MONT-SAINT-MICHEL

Les travaux de restauration qui se sont succédé au Mont, depuis son affectation au service des Monuments historiques, en 1874, ont tous été l'occasion d'observations architecturales et de dégagements de vestiges anciens, sans que l'on puisse à proprement parler de travail «archéologique», et encore moins de «fouilles», en raison des méthodes employées. Ce n'est qu'à partir des années 1960 que des études stratigraphiques ont été conduites. Bien qu'elles soient restées limitées dans leur extension, leur apport a été précieux pour préciser la chronologie du monument et les techniques de construction employées, mais leur faible étendue a laissé peu de place à l'étude des contextes (monnaies, céramique, éléments métalliques, etc.)

La série des cinq volumes consacrés au *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel* avait pour objectif de faire le point sur les connaissances relatives au Mont dans tous les domaines, c'est pourquoi le dernier volume, publié en 1993 sous la direction de Michel Nortier, a été consacré aux études «archéologiques»¹. Pour qui a feuilleté l'ouvrage, il est clair que le terme est pris dans son sens le plus large puisqu'on trouve rassemblés dans ces pages : des études architecturales, le point sur les restaurations, des documents iconographiques et des documents écrits inédits, notamment les comptes de construction. On ne saurait donc minimiser l'intérêt de cette compilation, mais force est de reconnaître qu'il ne s'agit ni de conclusions de fouilles, ni d'une véritable archéologie du bâti, encore moins d'analyses de laboratoire permettant une approche archéométrique du monument. Le lecteur est frappé par le décalage entre le rayonnement de l'édifice et l'approche archéologique désuète dont il a fait l'objet jusqu'au début des années 1990. Car le tome V du *Millénaire monastique* est le reflet de la réalité : des observations ont été réalisées mais leurs auteurs n'en ont laissé que des traces fugaces, la plupart du temps limitées à une prise de position

¹ M. Nortier (dir.), *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel. V. Études archéologiques*, Paris, 1993 (*Cahiers Léopold Delisle*, 42).

dans un article, sans que des relevés, des clichés photographiques, des rapports ne conservent l'analyse argumentée des découvertes et de leur interprétation. Il n'est donc pas tout à fait inutile de se pencher à nouveau vers les rares études archéologiques *stricto sensu*² qui ont été conduites sur le monument. Leurs conclusions, quelque peu négligées par la suite, méritent d'être recensées et complétées par les résultats des fouilles conduites au Mont dans les dix dernières années.

De ces fouilles anciennes, on possède peu de traces écrites; il n'était pas obligatoire, lorsqu'elles se sont déroulées, de rendre un rapport de fouilles³ à l'issue de chaque chantier, comme doit le faire tout responsable d'opération aujourd'hui en France. Fort heureusement cependant, les auteurs des recherches mettaient un point d'honneur à publier leurs découvertes lorsqu'elles leur paraissaient importantes, ce qui compensait quelque peu, pas totalement toutefois, l'absence de rapport. La documentation figurée était en effet assez négligée dans ces publications, soit par le nombre réduit d'illustrations soit par leur manque de qualité⁴. Dans le cas du Mont, les fouilles se sont toujours déroulées avec l'aval des architectes et avec les services des Monuments historiques; la plupart des découvertes ont été exploitées directement par ces architectes, sans parfois même laisser à l'archéologue qui les avait faites le loisir d'une publication préliminaire.

On peut donc distinguer deux séries de travaux, qui seront évoqués successivement : les travaux anciens, qui ont porté essentiellement sur l'abbaye, et ceux qui ont été réalisés ces dernières années et ont eu pour objectif principal la périphérie des bâtiments conventuels et les fortifications du Mont.

Les recherches archéologiques dans l'abbaye

Notre-Dame-sous-Terre

Sous l'extrémité ouest de la nef de l'abbatiale, lorsque celle-ci possédait encore toutes ses travées, s'étendait Notre-Dame-sous-Terre. Tous les travaux concernant cet édifice s'appuient sur l'étude fondatrice de Paul Gout, architecte des Monuments historiques; cette synthèse, publiée en 1910, aborde en effet à peu près tous les problèmes,

² Tout particulièrement : M. de Boüard, *L'église Notre-Dame-sous-Terre au Mont-Saint-Michel. Essai de datation*, dans *Journal des savants*, janvier-mars 1961, p. 10-27.

³ Ou un Document final de synthèse (DFS), selon la terminologie actuelle.

⁴ Ainsi, les relevés que nous avons repris le plus fidèlement possible pour nos figures 1 et 2 sont malheureusement imprécis et leur lecture reste sujette à caution.

archéologiques comme architecturaux⁵. Depuis le premier projet de restauration élaboré en 1872 et sa mise en œuvre sous la conduite d'Émile Corroyer en 1873-1874, tous les travaux exécutés au Mont ont été l'occasion d'effectuer pour les architectes, comme pour les observateurs qui se proclamaient «archéologues», de multiples observations. Sans remonter aussi loin dans le temps, il est possible d'aborder les recherches qui ont été conduites à partir de 1960, époque à laquelle Yves-Marie Froidevaux entreprit la remise en état de l'église préromane. Lui aussi architecte en chef des Monuments historiques chargé des travaux de restauration, Yves-Marie Froidevaux a rassemblé toutes les observations effectuées au cours des chantiers qui se sont déroulés entre 1960 et 1968⁶; dans le même temps, Jean Vallery-Radot suivait avec le plus grand intérêt les fouilles qui étaient alors conduites par Michel de Boüard, fondateur de l'archéologie médiévale en France, aidé de son assistante Geneviève Maast, et qui se poursuivirent, en 1965, avec Joseph Decaëns. Fêré d'archéologie, le conservateur en chef du Cabinet des estampes mit à profit ce poste d'observateur pour publier deux études, l'une dans le *Journal des savants*, parallèle à celle de Michel de Boüard, consacrée à Notre-Dame-sous-Terre⁷, l'autre rapportant les découvertes effectuées sur le chœur de la cathédrale romane qui était à l'époque fouillé par J. Decaëns⁸.

En ce qui concerne l'interprétation de Notre-Dame-sous-Terre, Yves-Marie Froidevaux s'accorde avec Paul Gout, qui nous a livré un relevé de l'édifice, pour penser que le bâtiment primitif de 13 m sur 10 m, avec ses nefs jumelles prolongées par les deux sanctuaires dédiés respectivement à Notre-Dame et à la Trinité, et ses piliers médians, est un «bâtiment homogène et construit d'un seul jet» au début du X^e siècle⁹; ses conclusions ont été reprises récemment par Maylis Baylé¹⁰.

À l'opposé, Michel de Boüard (fig. 1) y a vu une construction édifiée en trois temps : d'abord l'édifice primitif qu'il attribue au

⁵ P. Gout, *Le Mont-Saint-Michel. Histoire de l'abbaye et de la ville. Étude archéologique et architecturale des monuments*, Paris, 1910, rééd. Bruxelles, 1979.

⁶ Y.-M. Froidevaux, *Observations et découvertes effectuées au cours des chantiers de restauration entre les années 1960 et 1968*, dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, V, p. 35-61.

⁷ J. Vallery-Radot, *Remarques sur l'église Notre-Dame-sous-Terre au Mont-Saint-Michel*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1962, p. 100-106 et *Le Mont-Saint-Michel, travaux et découvertes*, dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, V, p. 13-33.

⁸ Voir *infra*.

⁹ J. Vallery-Radot, *Le Mont-Saint-Michel...*, p. 37.

¹⁰ M. Baylé, *Les constructions préromane et romane*, dans *Le Mont-Saint-Michel, histoire et imaginaire*, Paris, 1998, p. 102-114.

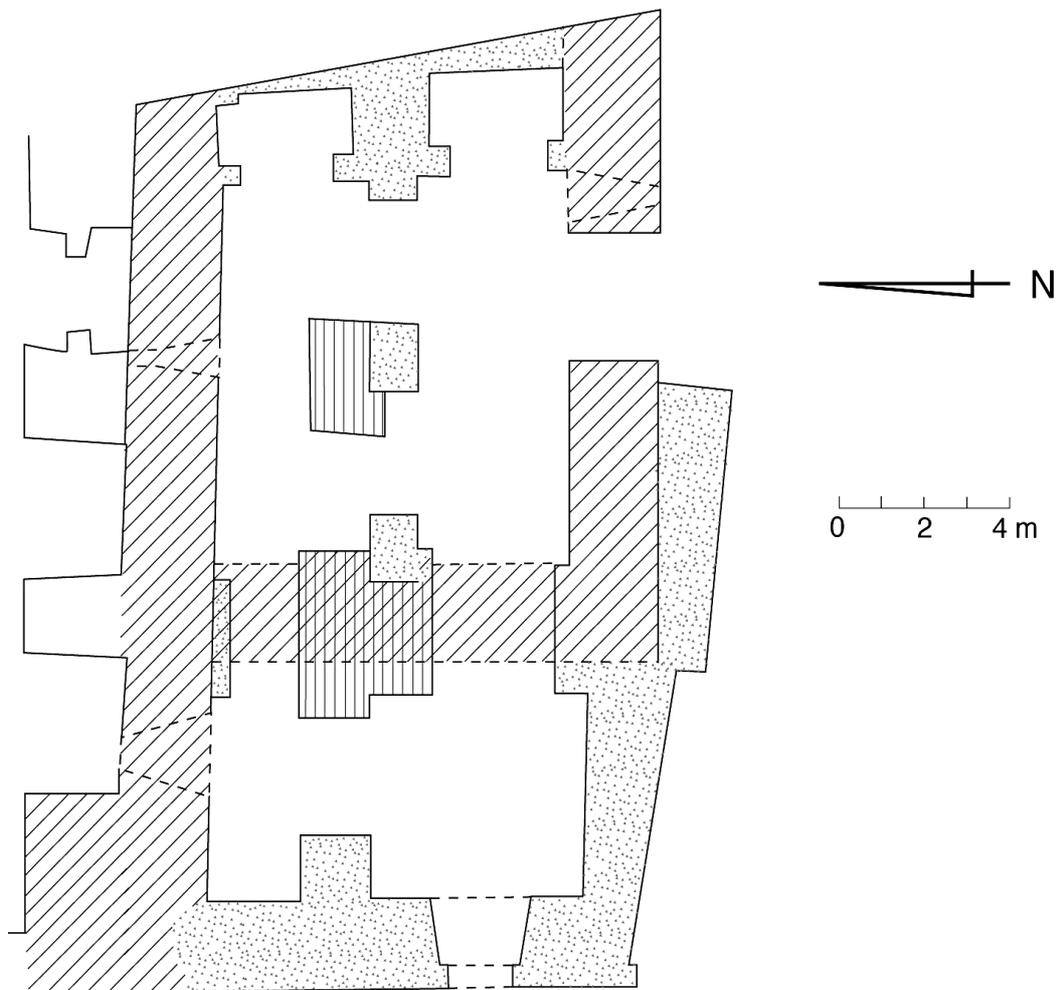


Fig. 1 – Mont Saint-Michel, plan de Notre-Dame-sous-Terre d'après M. de Boüard (cf. M. de Boüard, *L'église Notre-Dame-sous-Terre au Mont-Saint-Michel. Essai de datation*, dans *Journal des savants*, janvier-mars 1961, p. 10-27) (Dessin réalisé par Anne-Marie Flambard Héricher).

X^e siècle et qui n'aurait été divisé en deux nefs qu'au début du XI^e siècle, pour soutenir les piliers de l'abbatiale romane située au-dessus, ménageant ainsi l'emplacement des deux autels et prolongeant l'édifice à l'ouest. Ses arguments sont doubles. Il note d'abord la coïncidence des piles supérieures et inférieures, à un très léger décalage près, peut-être dû aux difficultés de repérage. Il souligne ensuite l'observation qu'il a pu faire, avant la restauration de l'édifice¹¹, du raccord des murs nord et sud avec le mur est. Ces murs qui ne sont pas chaînés entre eux indiquent, de son point de vue, la réfec-

¹¹ Ce point est essentiel dans la mesure où des auteurs contemporains refusent cet argument sans avoir pu effectuer l'observation correspondante.

tion du chevet et l'adjonction des supports médians. En revanche, tous les savants s'accordent pour penser que l'édifice initial n'était pas voûté et que les berceaux actuels ont été ajoutés avant la construction de la nef romane.

Derrière le mur du fond du chœur de Notre-Dame-sous-Terre, Yves-Marie Froidevaux découvrit un mur formé de gros blocs de granit grossièrement appareillés qui pouvait appartenir au premier sanctuaire de saint Aubert. D'un point de vue technique on peut le rapprocher aujourd'hui de l'appareil du mur découvert dans le second oratoire breton de Saint-Urnel (Finistère), lui même comparable aux sanctuaires celtiques insulaires¹².

Le chœur roman de l'abbatiale

Quelques années plus tard, en 1964-1965, le chœur de l'abbatiale fit, à son tour, l'objet de sondages. L'abbatiale romane, représentée sur l'enluminure des *Très riches heures du duc de Berry*¹³, avait été construite à partir de 1023 en commençant par le chœur. Ses dimensions considérables dépassaient de beaucoup la superficie dont on disposait sur le sommet du Mont, il fallut donc aménager des cryptes formant soubassement pour soutenir les parties de l'édifice qui ne pouvaient s'appuyer directement sur le rocher. Le chœur roman reposait sur l'une de ces cryptes. Il s'écroula en 1421. La guerre de Cent ans empêcha sa reconstruction immédiate et il fallut attendre une trentaine d'années pour que celle-ci soit entreprise sous l'impulsion du cardinal d'Estouteville, premier abbé commendataire du Mont¹⁴.

C'est à l'occasion de travaux de renouvellement du pavage en 1964, qu'un sondage fut réalisé dans le chœur gothique¹⁵. La base du deuxième pilier nord du chœur roman fut mise au jour, elle reposait directement, sans mortier, non sur un soubassement réalisé à cet effet mais sur un mur roman est-ouest, appareillé et parementé, portant une demi-colonne engagée dépourvue de base et butant un mètre plus bas sur l'extrados de la voûte de la crypte des gros piliers.

¹² P.-R. Giot et J.-L. Monnier, *Les oratoires des anciens bretons de Saint-Urnel ou Saint-Saturnin en Plomeur*, dans *Archéologie médiévale*, 8, 1978, p. 55-94.

¹³ Représentation du Mont due aux frères Limbourg, *Très riches heures du duc de Berry : Le Mont-Saint-Michel*, vers 1390. Chantilly, musée Condé (ms 65, fol. 195).

¹⁴ J. Vallery-Radot, *Le Mont-Saint-Michel...*, p. 52.

¹⁵ J. Vallery-Radot, *La crypte du chœur roman de l'abbatiale du Mont-Saint-Michel*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1965, p. 70-77 et Y.-M. Froidevaux, *Découvertes archéologiques à l'occasion des travaux de réfection du pavage du chœur*, dans *Les amis du Mont-Saint-Michel. Bulletin annuel*, 1965, p. 18 et 19.

La découverte des vestiges de la crypte romane a permis d'établir avec certitude que le chœur primitif de plan polygonal (fig. 2), dépourvu de chapelles rayonnantes, possédait un déambulatoire comme il est d'usage dans les églises de pèlerinage. Il était très fortement surélevé par rapport au niveau de la nef et du transept qu'il surplombait de trois mètres, comme l'enluminure des *Très riches heures* le suggère.

Le soubassement roman était probablement voûté, comme c'est le cas pour le soubassement du croisillon sud de l'abbatiale, les voûtes devaient reposer sur deux colonnettes médianes dont une seule a été reconnue¹⁶.

Depuis les recherches notables qui ont porté sur Notre-Dame-sous-Terre et sur le chœur roman de l'abbatiale, les travaux de restauration ou de consolidation n'ont pas cessé au Mont. Malgré cela, aucun archéologue n'a jamais été admis à observer les maçonneries, les fondations ou quelque cavité que ce soit, comme si la profession n'était pas susceptible d'apporter quoi que ce soit à la compréhension du monument.

Mais si l'intérieur de l'abbaye semble rester inaccessible, il n'en va pas de même pour la cité qui s'ouvre peu à peu. Récemment des interventions ont eu lieu dans le Bois du nord, sur le rempart et à son pied, au bas de l'abbaye et dans la ville où des découvertes récentes ont mis au jour les traces d'un très probable atelier de plombs de pèlerinage.

Les fouilles récentes : la cité et les remparts

De même que la restauration de l'abbaye a entraîné des sondages archéologiques et suscité des observations nouvelles au début des années 1960, ce sont des projets d'aménagement et de réfection des fortifications urbaines qui sont à l'origine des dernières recherches archéologiques conduites au Mont. Une première fouille d'ampleur limitée a été effectuée, à l'extérieur de l'abbaye, en 1995 et 1996, sous la conduite de François Fichet de Clairfontaine, Conservateur régional de l'archéologie de Basse-Normandie.

Le Bois du nord¹⁷ (fig. 3)

Les quatre sondages réalisés dans le Bois du nord ont porté sur les vestiges enfouis d'un escalier médiéval fortifié installé dans une tranchée creusée en partie dans les rejets de construction de la Mer-

¹⁶ J. Vallery-Radot, *Le Mont-Saint-Michel...*, p. 55-61.

¹⁷ F. Fichet de Clairfontaine, *Mont-Saint-Michel. Bois du nord*, dans *Bilan scientifique du Service régional de l'archéologie, Basse-Normandie, 1995*, Caen, 1996, p. 56.

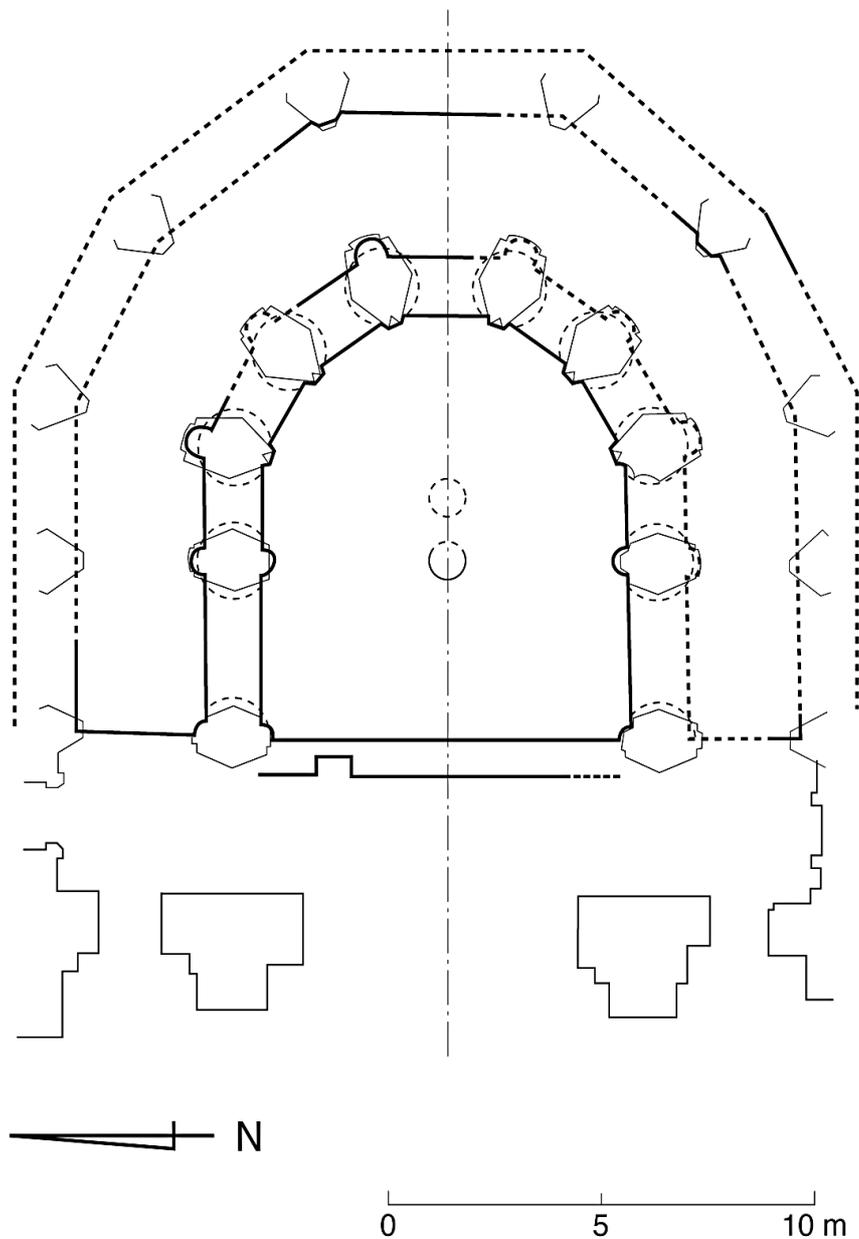


Fig. 2 – Mont Saint-Michel, plan du chœur roman d'après Y.-M. Froidevaux (cf. J. Vallery-Radot, *Remarques sur l'église Notre-Dame-sous-Terre au Mont-Saint-Michel*, dans *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1962, p. 40) (Dessin réalisé par Bruno Lepeuple).

veille, achevée en 1228. Cet escalier, dont 46 m ont été découverts, reliait la fontaine Saint-Aubert, seul point d'eau naturel du Mont, à la Merveille (fig. 3). Il devait à l'origine s'allonger sur près de 50 m et

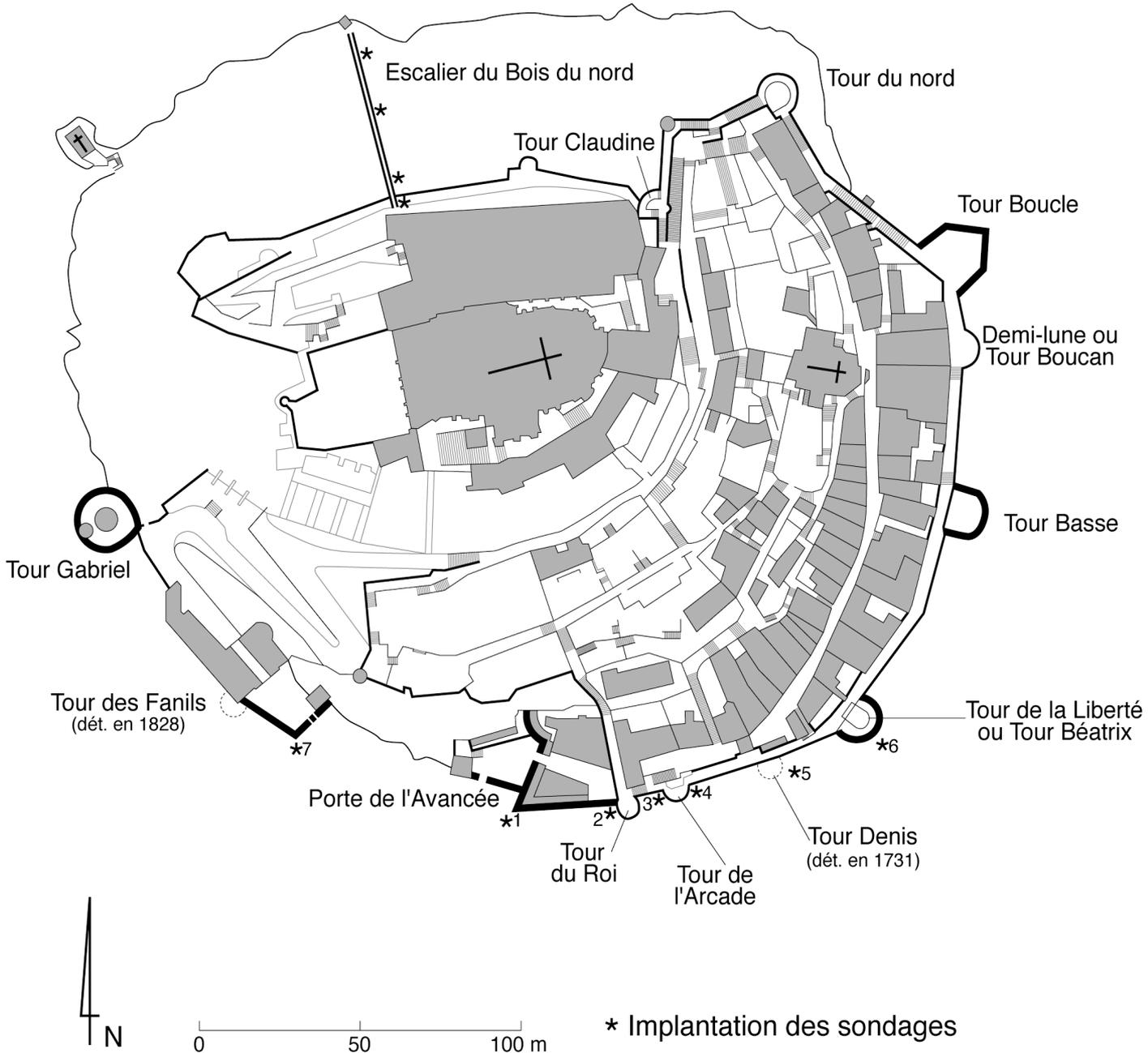


Fig. 3 – Plan du Mont Saint-Michel avec localisation des sondages réalisés sur le rempart et sur l'escalier du Bois du nord (Dessin réalisé par Bruno Lepeuple).

il s'élevait sur une pente de 42° , d'une seule volée entrecoupée de quatre petits paliers. Large d'1,85 m, il possédait des marches de granit, profondes de 0,30 à 0,40 m, encastrées dans les deux murs latéraux maçonnés en moellons. À mi-pente et au Nord, où l'escalier s'achevait sur un massif de maçonnerie, se trouvaient deux portes bavoies, basculant autour d'un axe horizontal, comparables par leur conception à celle du grand degré extérieur. Il existait peut-être une troisième porte identique au pied de l'escalier. Il est possible que l'on

doive la construction de cet escalier – ou poulain – à l'abbé Richard Turstin (1236-1264) qui dans le même temps faisait édifier Belle Chaise, salle de justice de l'abbé, pourvue au XIV^e siècle d'un trône magnifique d'où elle tire son nom, et la tour du Nord¹⁸.

Les projets de désensablement

Les tout derniers travaux archéologiques qui ont été conduits au Mont sont liés au programme de désensablement actuellement en cours de réalisation. La digue insubmersible, construite en 1876, qui relie l'îlot à la terre a, en effet, été accusée de provoquer la dégradation du rempart, l'ensablement progressif du Mont et la raréfaction des eaux marines au fond de la baie. Une «Mission du Mont-Saint-Michel» a été constituée pour réfléchir et tenter de remédier à l'ensablement qui semble inéluctable. Le projet actuellement mis à l'étude par le ministère de l'équipement vise à couper la digue-route et à la remplacer par une passerelle aérienne, ce qui permettrait de rétablir la circulation naturelle du Couesnon et de lui laisser jouer à nouveau son rôle de chasse d'eau.

La modification de la situation actuelle peut entraîner de lourdes conséquences sur le monument, sur sa présentation architecturale, sur l'équilibre statique des ouvrages, ainsi que sur les niveaux archéologiques, puisqu'elle se traduira par un désensablement partiel ou total des abords de la fortification, et donc par un dégagement du pied du rempart et des tours de défense. Le niveau qui sera ainsi atteint n'est pas connu, mais pourrait se situer entre 1,5 m et 4 m sous la grève actuelle. Ce projet spectaculaire, qui redonnerait à l'enceinte médiévale une élévation proche de son élévation initiale, n'est pas sans risques tant pour le monument lui-même que pour les éventuels niveaux et vestiges archéologiques présents alentour.

L'une des questions de fond soulevées dans le projet concerne directement l'archéologie : il s'agit du risque de révéler des faits archéologiques essentiels à la compréhension de l'histoire du monument (quai, appontements, barque, etc...). Par voie de conséquence, avec le phénomène de chasse d'eau ainsi créé, il y a danger de voir partir avec le flot des vestiges archéologiques essentiels.

¹⁸ F. Fichet de Clairfontaine, *Les fortifications du Mont-Saint-Michel pendant la guerre de Cent Ans*, dans *La Normandie dans la guerre de Cent Ans, 1346-1450* [Catalogue d'exposition], Caen, 1999, p. 121-125 ainsi que Id. et J. Mazeirat, *L'escalier ou poulain du Bois du nord au Mont-Saint-Michel*, dans *L'archéologie dans la Manche : fouilles et recherches récentes 1990-1999. Actes de la journée archéologique du 15 décembre 1997* [Société d'archéologie et d'histoire de la Manche], Saint-Lô, 2000, p. 165-174.

L'étude des remparts

Les études à la fois historiques et architecturales du rempart¹⁹ arrivent à des conclusions convergentes; elles soulignent la complexité de son élaboration en plusieurs enceintes successives et montrent une tendance à l'extension progressive de la zone défendue.

La miniature des *Très riches heures du duc de Berry*²⁰ qui représente le Mont nous permet d'observer deux entrées; celle de droite est encadrée de deux murets perpendiculaires formant un petit parapet. La plupart des parties basses des maisons en encorbellement sont aveugles; aucun aménagement défensif particulier n'est cependant visible : on ne repère ni merlon, ni archère, ni hourd, ni échauguette, ni mâchicoulis, ni tour de flanquement, ni dispositif fortifié d'entrée. Les fortifications visibles se situent au second plan, autour de l'abbaye.

Un premier rempart muni de tours avait été édifié au cours du XIII^e siècle par l'abbé Richard Turstin dans la partie orientale du Mont; il ne figure pas sur cette miniature parce qu'il est situé sur la droite, en arrière-plan. Il n'en subsiste aujourd'hui que la tour Nord et les courtines adjacentes, mais selon toute vraisemblance, il devait se prolonger à l'intérieur de la cité selon un tracé hypothétique qui correspondrait aux voies de circulation actuelles²¹.

L'enceinte (fig. 3) qui enserre l'îlot aujourd'hui a été édifiée dans la première moitié du XV^e siècle à l'initiative de Louis d'Estouteville afin de renforcer la muraille préexistante qui était uniquement constituée par l'extérieur des maisons. Des courtines couronnées de mâchicoulis ont été construites, les tours ont été également couronnées de mâchicoulis et renforcées de l'intérieur, tandis que la porte était déplacée vers l'ouest et placée sous la protection de la tour du Roi. La nouveauté de cette organisation résidait dans la continuité des couronnements de mâchicoulis qui permettait une circulation aisée sur le chemin de ronde; cette disposition était imposée par les constructions préexistantes, et notamment par l'impossibilité d'installer une rue en arrière de l'enceinte²²; les maçonneries étaient placées, en effet, à la limite du rocher ou sur la grève.

Trois tours furent ajoutées vers la fin du XV^e siècle, ce sont les actuelles tour Boucle²³ et tour de la Liberté, autrefois appelée tour

¹⁹ P. Gout, *Le Mont-Saint-Michel...*; M.-O. Mandy, *Incidence sur les abords immédiats du site, étude d'archives*, pré-rapport, Mission du Mont-Saint-Michel, CRMH de Basse-Normandie, Caen, 2 vol., 1996-1997; N. Faucherre, *Les défenses*, dans *Le Mont-Saint-Michel, histoire et imaginaire...*, p. 145-148.

²⁰ Cf. *supra*.

²¹ N. Faucherre, *Les défenses...*, p. 146.

²² *Ibid.*, p. 148.

²³ Au sujet de la construction de la tour Boucle, on se reportera à M. Nortier,

Béatrix, ainsi qu'une troisième tour, la tour Cholet, détruite à la fin du XVII^e siècle par les affouillements du Couesnon. Cet incident souligne les risques du projet actuel visant à dégager le pied de la muraille. Au XVIII^e siècle cette tour, à l'origine pentagonale comme la tour Boucle avec laquelle elle devait pouvoir croiser le tir sans angle mort, fut reconstruite sur un plan semi-circulaire : c'est l'actuelle tour Basse. L'enceinte fut complétée entre-temps, au XVI^e siècle, par la tour Gabriel, par la pointe dénommée l'Avancée au sud, et par la tour des Pêcheurs.

Enfin, au début de ce siècle Paul Gout émit l'hypothèse très controversée qu'un quai pouvait enserrer l'ensemble du rempart.

Des questions précises étaient posées aux archéologues : il fallait étudier la fondation des remparts et observer la nature des dépôts qui en recouvraient la base. Sept sondages furent implantés entre l'avancée des Fanils et la tour de la Liberté (fig. 3), leur réalisation, en 1997, fut confiée à Marc Viré, ingénieur à l'Association pour les fouilles archéologiques nationales (AFAN)²⁴.

Le premier sondage, à la pointe du boulevard, a simplement montré que celui-ci avait été édifié en avant du massif granitique émergé. Dans les limites de la profondeur atteinte, il n'a révélé aucun quai ni appontement.

Les sondages 2 et 3 ont été réalisés de part et d'autre de l'entrée, au pied de la tour du Roi et de la tour de l'Arcade, ils ont montré des reprises de maçonnerie et la réfection du parement de moellons, en revanche aucune trace visible de la porte n'a été repérée dans la courtine qui relie les deux tours; la réfection du XVIII^e siècle en a probablement fait disparaître toute trace. Sous la tour de l'Arcade, les fondations profondes consistaient en un niveau de pierres ou de dalles que l'on ne retrouvait pas sous la tour du roi et qui paraissent caractéristiques de certains travaux.

Le sondage réalisé à l'est de la tour de l'Arcade a fourni d'excellentes observations sur le système de fondations utilisé pour le rempart du Mont. Il est apparu qu'une large tranchée avait été creusée, puis remplie de moellons dont les interstices ont été colmatés par la tangué, ce sable très fin de la baie. Ce soubassement a servi de

Document relatif à la construction d'une tour d'enceinte au Mont-Saint-Michel (1480-1481), vraisemblablement la tour Boucle, dans Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel, V, p. 185-195.

²⁴ M. Viré, *Sondages et investigations au pied du rempart du Mont-Saint-Michel, examen archéologique*, DFS de diagnostic archéologique déposé à la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, Caen, 1997; Id., *Le Mont-Saint-Michel. Les remparts*, dans *Bilan scientifique Basse-Normandie*, Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie, Caen, 1997, p. 67; Id., *Mont-Saint-Michel, rempart*, dans *Archéologie médiévale*, 28, 1998, p. 280-281.

semelle de fondation au rempart, reconstruit à sa base en 1731. Par ailleurs, deux parements différents, et probablement un troisième dans l'épaisseur du mur, ont été mis en évidence, et témoignent des réfections successives.

Le cinquième sondage a été ouvert à l'emplacement de la tour Denis, disparue mais dont l'existence était attestée par une maquette de 1701. Il était nécessaire de la situer avec précision et de découvrir les dimensions de cette tour, semi-circulaire, faiblement saillante, comportant une salle basse, près de laquelle fut découvert un escalier droit menant depuis la grève jusqu'à une porte ou une poterne qui n'existait probablement plus en 1701 puisqu'elle ne figure pas sur la maquette réalisée à cette date. Un mur postérieur, légèrement oblique, s'appuyait sur la base de la tour et condamnait cet escalier, assez raide, dont ne subsistaient que quelques emmarchements incomplets, ce qui n'a pas permis d'évaluer sa largeur. En 1731, lors des travaux de restauration du rempart, il fut décidé de ne pas conserver la tour, qui apparaît ruinée sur la maquette.

Le sixième sondage fut pratiqué en avant de la tour de la Liberté, auparavant appelée tour Béatrix. En effet, en raison de la guerre de Cent Ans, le Mont était devenu une place forte pourvue d'une garnison et d'un gouverneur militaire indépendant de l'abbé. Bien que la paix soit revenue, les travaux de défense à la fin du XV^e siècle furent considérables. Il fut ainsi jugé nécessaire en 1479 «que la dite tour Béatrix soit refaite toute neufve pour cause de ce que aultrefois elle fut batue et estonnée de l'artillerie qui y fut assise par les Englois...»²⁵. Il était précisé dans le même devis de réparation que la nouvelle tour devait être très saillante, ce qui limitait dès lors les possibilités pour l'archéologue de retrouver les vestiges de la tour la plus ancienne. Le sondage implanté à l'extrémité de la tour avait donc comme objectif premier d'en étudier le mode de fondation. Celle-ci s'est révélée homogène et dépourvue des gros blocs observés partout ailleurs. Deux meurtrières murées ont été repérées; leur situation incohérente par rapport à la position des planchers et des autres ouvertures pourrait signifier qu'elles appartenaient à la tour primitive.

Le dernier sondage fut implanté à l'angle de l'avancée des Fanils, à l'ouest de la grande entrée du Mont; des aménagements rudimentaires y ont été dégagés, ils laissent penser que «devant cet accès, comme devant l'entrée principale, des installations et des appointements (étaient) autrefois construits»²⁶.

²⁵ BNF, ms. fr. 2911, fol. 17-18, cité par P. Waksman, *Documents inédits de 1479 et de 1499*, dans *Millénaire monastique du Mont-Saint-Michel*, V, p. 179-183.

²⁶ M. Viré, *Le Mont-Saint-Michel. Les remparts...*, p. 67.

De ces recherches, plusieurs points sont à retenir. Elles ont d'abord apporté des précisions sur les accès au Mont. Elles ont également démontré l'absence de fondations du rempart qu'il s'agisse de bois ou de maçonnerie; la muraille est posée directement sur l'estran, à la limite du rocher, au mieux sur une accumulation de blocs déversés dans une tranchée. Elles ont prouvé également l'absence de quai, contrairement aux suppositions de Paul Gout, sauf aux abords de l'avancée des Fanils. Elles ont enfin montré la difficulté qu'il y a à distinguer entre les différentes campagnes de construction et de restauration, en raison de l'homogénéité des matériaux employés. Ce phénomène n'est pas dû à une remarquable pérennité des techniques employées mais à la volonté des architectes successifs d'effacer toute trace de collage ou de reprise des maçonneries.

En conclusion : les dernières découvertes intra muros

Au cours de sondages techniques au nord-ouest du Mont, sur une parcelle non bâtie située en contrebas de la cour de l'école primaire, un lot exceptionnel de moules d'enseignes de pèlerinage et de bagues datables de la période fort large XIV^e-XVI^e siècle, associé à des niveaux archéologiques en place a été découvert²⁷. Pour le moment aucune structure n'a été mise en évidence, mais la présence à proximité d'une porte romane encore visible dans l'élévation des maçonneries, ainsi que l'abondance et la richesse du lot mis au jour permettent de penser que la structure de production n'est pas loin. La fouille approfondie qui doit se dérouler prochainement sur le site permettra sans nul doute d'affiner la datation du matériel découvert et révélera peut-être l'atelier de production. Cette découverte démontre que l'archéologie a encore sa place au Mont, elle prouve qu'il y reste des informations à découvrir et qu'un travail en commun peut-être réalisé.

Anne-Marie FLAMBARD HÉRICHER

²⁷ F. Delahaye, *Sondages dans la Cour des écoles au Mont-Saint-Michel*, rapport de DFS déposé à la Direction régionale des affaires culturelles de Basse-Normandie, Service régional de l'archéologie de Basse-Normandie, Caen, 2001 et Id., *Mont-Saint-Michel. Cour des écoles*, dans *Bilan scientifique du Service régional de l'archéologie, Basse-Normandie, 2001*, Caen, 2003, p. 71.